

# Info-Parents 2025

# Neo



6150 rue Saint-Georges, G6V 4J8  
Téléphone : 418 833-4477

✉ [campneo@patrolevis.org](mailto:campneo@patrolevis.org)

🌐 [patrolevis.com/neo-campdejour](http://patrolevis.com/neo-campdejour)

📘 @CampdeJourNEO

📷 @campdejourneo

---

<b>Guide du parent avisé</b>	<b>4</b>
<b>Informations pratiques</b>	<b>5</b>
Période d'inscription	5
Horaire	5
Halte-NEO	5
Communication parents-animateur ou animatrice de groupe	6
Communication parents-coordonnateur ou coordonnatrice de secteur	6
Groupes et secteurs d'âge	6
Bris et faux appel aux pompiers	7
Secteur de l'intégration	8
Intervenant ou intervenante jeunesse (SHERPA)	8
Directive sur la violence	9
Sac à dos	9
Étui à crayons	9
Objets personnels	10
Boîte à lunch	10
Midis hot-dog	11
Chandail d'été	12
Objets perdus	12
<b>Procédures</b>	<b>13</b>
Procédure d'arrivée	13
Procédure de départ	14
Procédure en cas de retard ou d'absence	15
Sécurité en voiture près des sites	15
<b>Organisation et planification</b>	<b>16</b>
Journée type	16
Activités	16

---

Journée en temps de pluie	14
Thématique de l'été et activités culturelles	17
Infolettre	17
Piscine	18
Médication	20
Infirmierie	20
Crème solaire	21
Relevé 24	21



# Guide du parent avisé



**Nos attentes envers vous, chers parents, pour cet été, sont les suivantes :**



- Prendre connaissance de l'ensemble de cet Info-Parents ;
- Prendre connaissance de la directive sur la violence ;
- Présenter le code de vie à votre enfant avant le début du camp ;
- Collaborer avec le personnel du camp si votre enfant adopte des comportements qui vont à l'encontre du code de vie ;
- Respecter les procédures d'arrivée et de départ ;
- Enseigner à son enfant à mettre de la crème solaire et son maillot de bain de façon autonome avant sa première journée au camp ;
- Aider à l'amélioration de la qualité de vie de votre enfant au camp NEO en général en partageant des commentaires ou des remarques constructives au coordonnateur ou à la coordonnatrice de secteur ;
- Remplir le formulaire d'information sur votre enfant de façon complète lors de l'inscription.



# Informations pratiques

## Période d'inscription

Les inscriptions auront lieu du 1er avril 2025 à 18 h jusqu'au 4 mai à 23 h 59.

Pour les camps spécialisés, la fermeture des inscriptions sera le 25 mai à 23 h 59.

Les places disponibles sont prises très rapidement.

Nous recommandons que vous soyez prêt.e.s à remplir les inscriptions sur Internet à partir de 18 h lors de l'ouverture des inscriptions.

L'assistance technique sera disponible jusqu'à 21 h le soir du 1er avril au 418 833-4477, poste 226. Si vous tombez sur la boîte vocale, laissez un message et un membre de l'équipe vous rappellera rapidement.

## Horaire

Le camp de jour NEO débute le 23 juin 2025 et se termine le 8 août 2025.

Le camp est fermé le 24 juin, mais sera ouvert le 1er juillet.

Les heures d'ouverture sont de 8 h 45 à 16 h 15 (excluant les heures de la halte-NEO).

## Halte-NEO

La halte-NEO (service de garde) est ouverte de 7 h 15 à 8 h 45 et de 16 h 15 à 17 h 30 pour les enfants inscrits.

Il y a des frais supplémentaires pour ce service de 20 \$ par semaine pour les cinq matins et de 20 \$ par semaine pour les cinq soirs (40 \$ par semaine pour le matin et le soir).

Pour inscrire votre enfant à la halte-NEO, vous avez jusqu'au 8 juin 23 h 59.

---

**Communication parents-animateur ou animatrice de groupe**

L'animateur ou l'animatrice de groupe de votre enfant vous contactera par téléphone seulement quelques jours avant le début du camp.

---

**Communication parents-coordonnateur ou coordonnatrice de secteur**

Pour communiquer avec un coordonnateur ou une coordonnatrice, veuillez leur écrire par courriel ou les appeler au 418 833-4477, poste 240.

Courriel :  
[campneo@patrolevis.org](mailto:campneo@patrolevis.org)

---

**Groupes et secteurs d'âge**

Le secteur d'âge de votre enfant est déterminé en fonction de son âge au mois de juin 2025.

- Frimousses (4-5 ans) (maternelle en septembre 2025)
- Pucés (6-7 ans) (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année en septembre 2025)
- Moustiques (8-9 ans) (3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année en septembre 2025)
- Minis (10-12 ans) (5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année ou 1<sup>re</sup> secondaire en septembre 2025)
- Ados (12-14 ans) (1<sup>re</sup> secondaire à 3<sup>e</sup> secondaire en septembre 2025) (14 ans maximum).

Pour plus de questions concernant la répartition des jeunes dans les groupes, veuillez vous adresser à [campneo@patrolevis.org](mailto:campneo@patrolevis.org).



### **Bris et faux appel aux pompiers**

Si votre enfant est responsable d'un bris matériel ou aux infrastructures du Patro, le Patro de Lévis facturera les frais de réparations aux parents ou aux responsables de l'enfant. Il est donc très important de souligner à votre enfant l'importance de respecter le matériel et le bâtiment.

Si une alarme incendie est activée sans réelle raison par votre enfant, les frais d'une fausse alerte incendie vous seront facturés. Le coût pour ce genre d'événement est d'environ de 90 \$.



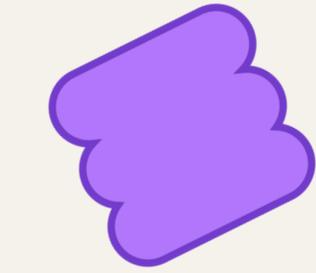
---

**Secteur de l'intégration**

Au camp de jour NEO, l'intégration (accompagnement) est un service offert aux enfants ayant des besoins particuliers. Le secteur de l'intégration se définit par un accompagnement non spécialisé dans un groupe régulier du camp de jour selon son âge.

Dans certains groupes, il peut y avoir d'un à trois jeunes ayant des besoins particuliers et ils seront jumelés à un moniteur ou une monitrice d'intégration.

Pour davantage d'informations, consultez la page sur le secteur de l'intégration sur le site web du Patro de Lévis.



---

**Intervenant ou intervenante jeunesse (SHERPA)**

Le camp de jour NEO comprend une équipe d'intervenant.e.s jeunesse. Les intervenant.e.s jeunesse offrent un service semi-spécialisé. Elles et ils jouent un rôle d'accompagnement auprès des moniteurs et monitrices d'intégration et des animateurs et animatrices de groupe pour les outiller et les guider tout au long de l'été.

De plus, les sherpas interviennent auprès des jeunes et des groupes si ces derniers rencontrent des difficultés ou adoptent des comportements qui vont à l'encontre du code de vie.



### Directive sur la violence

Le Patro de Lévis s'est doté d'une directive claire qui encadre la violence dans ses activités du camp de jour NEO. Celle-ci est disponible sur le site web du Patro, dans la page du Camp de jour NEO.

### Sac à dos

Afin que votre enfant passe une journée agréable au camp de jour NEO, il ou elle doit avoir en tout temps dans son sac :

- Bouteille d'eau ;
- Crème solaire ;
- Chapeau ou casquette ;

- Espadrilles ou sandales qui tiennent le pied ;
- Serviette de plage ;
- Maillot de bain ;
- Sac de plastique (pour remettre son maillot de bain mouillé ou des vêtements souillés) ;

- Vêtements de rechange ;
- Veste ou chandail (en fonction de la température).

### Étui à crayons

Votre enfant doit également apporter un étui à crayons tout au long de l'été dans son sac. Celui-ci doit contenir :

- Crayons de couleur (feutres ou bois)
- Crayons de plomb
- Gomme à effacer
- Ciseau

\*Pour éviter les pertes, le tout doit être bien identifié !

## Objets personnels



À part l'étui à crayons de l'enfant et sa bouteille d'eau, aucun objet ou vêtement appartenant à l'enfant ne peut être laissé dans son local à la fin de la journée de camp.

De plus, veuillez noter qu'il est **INTERDIT** d'apporter **TOUT OBJET PERSONNEL NON NÉCESSAIRE** au camp.

Voici quelques exemples d'objets interdits :

- Jouets
- Toutou, doudou
- IPod, Tablette, ou tout autre appareil électronique
- Objet à collectionner : Cartes Pokémon, Pop-It, etc.
- Fils de bracelet, etc.
- Et tout le reste!

## Boîte à lunch



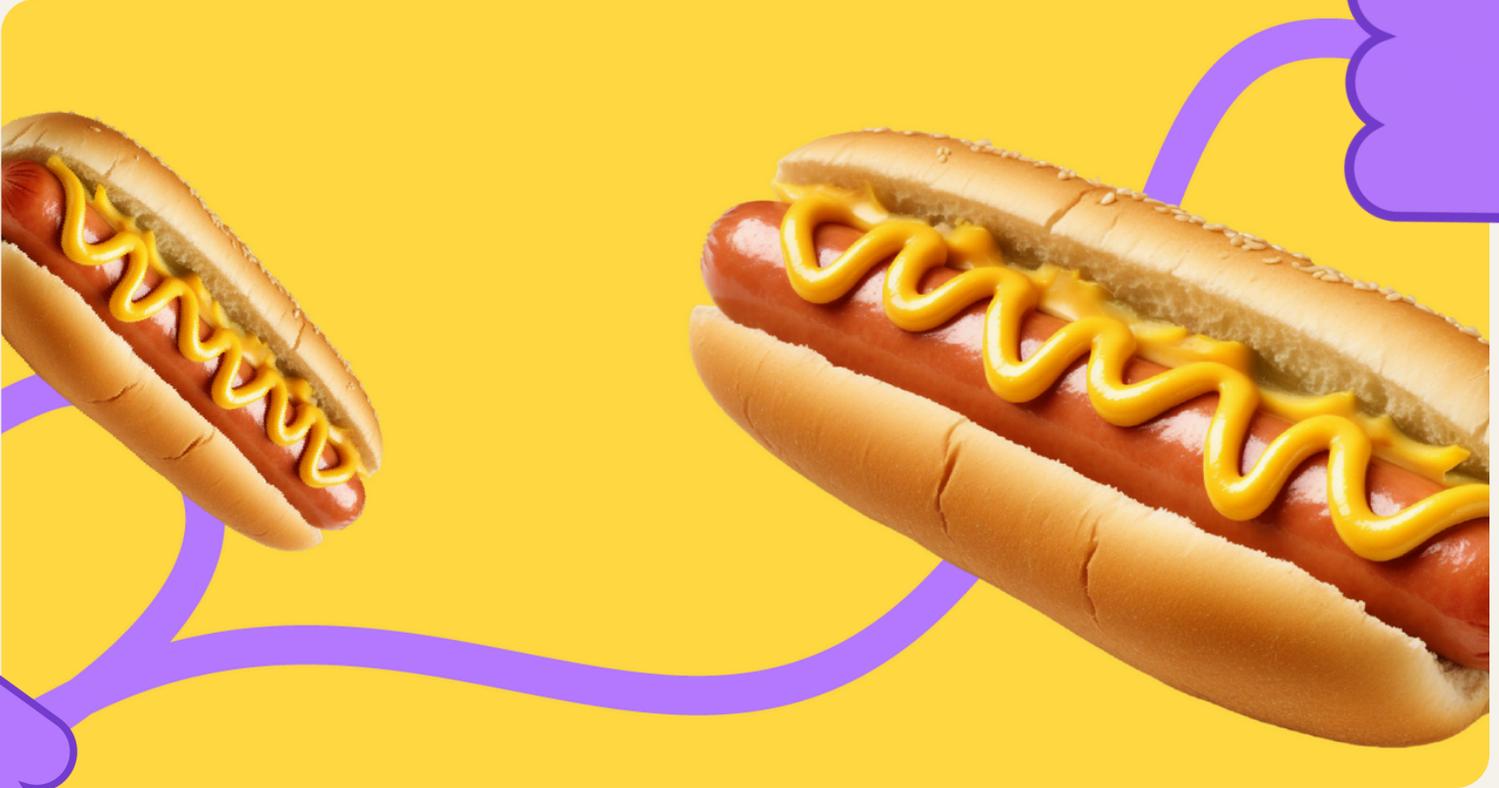
Votre enfant aura besoin d'une boîte à lunch complète pour passer une journée agréable au camp de jour NEO.

Nous vous demandons d'y déposer :

- Un repas FROID ou Thermos (aucun micro-ondes ne sera disponible cet été)
- Au moins deux collations nutritives (fruits, légumes, produits laitiers, etc.)

**Les produits à base d'ARACHIDES et de NOIX sont INTERDITS !**

Veuillez également privilégier les collations nutritives.



### Midis hot-dog

Chaque jeudi, au coût de 6 \$, les enfants et le personnel ont droit à un petit jus, deux hot-dogs et un demi-Popsicle. Les hot-dogs supplémentaires sont au coût de 2 \$ l'unité. Les midis hot-dogs seront :

- 26 juin
- 3 juillet
- 10 juillet
- 17 juillet
- 24 juillet
- 31 juillet
- 7 août

Cette année, nous allons avoir une nouvelle possibilité pour le paiement. Vous pourrez faire la transaction sur notre plateforme d'inscription Amilia.

Il sera possible d'effectuer un achat de hot-dog en ligne jusqu'au mardi précédent le jeudi hot-dog à 23 h 59.

Il sera toujours possible de laisser 6 \$ en argent comptant à votre enfant le matin du jeudi hot-dog, comme dans le passé.

Votre enfant doit tout de même avoir des collations avec sa bouteille d'eau pour la journée, même si l'enfant aura accès au midi hot-dog.



### Chandail d'été

Votre enfant recevra un chandail de l'été (compris dans l'inscription). Les chandails seront principalement distribués lors de la première semaine de camp.

Pour des raisons d'approvisionnement, la commande de chandails pour l'été 2025 a été passée sans pouvoir se fier aux grandeurs demandées lors des inscriptions. Nous avons alors estimé les quantités nécessaires.

Nous allons offrir un chandail à votre enfant en tenant compte le plus fidèlement possible de sa taille.

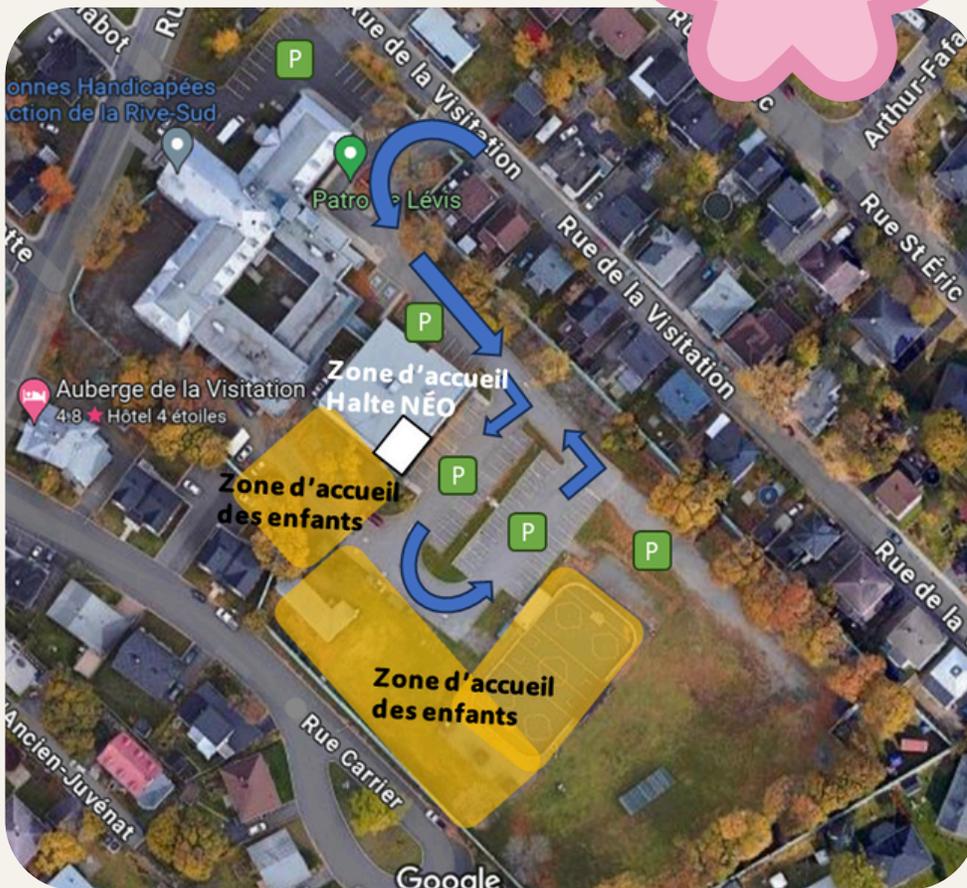
### Objets perdus

Si votre enfant a perdu un objet en particulier, vous pourrez consulter la table d'objets perdus. Les objets perdus de la semaine seront près de la zone d'accueil.

À la fin de la semaine, ils seront transférés à une table à l'accueil principal. Ceux-ci y resteront pour une deuxième semaine.

Après deux semaines, les objets perdus non réclamés seront donnés à un organisme de bienfaisance.

# Procédures



## Procédure d'arrivée

La période d'accueil des enfants qui ne sont pas inscrits à la halte-NEO est de 8 h 45 à 9 h. Personne n'assurera la supervision de votre enfant avant 8 h 45 s'il n'est pas inscrit à la halte-NEO.

Si votre enfant est inscrit à la halte-NEO, vous pourrez aller à la table de présence à partir de 7 h 15. À partir de 8 h 45, l'accueil des jeunes se fera sur le terrain extérieur. Les terrains en question sont en jaune dans la carte.

En cas de pluie, les jeunes seront accueillis à l'intérieur. Des responsables vous accueilleront aux portes extérieures de la halte NEO. Dans ce cas, vous pourrez déposer votre enfant à l'endroit indiqué.

## Procédure de départ

La période de départ des enfants est de 15 h 45 à 16 h 10. Aucun parent ne pourra venir chercher son enfant entre 15 h 15 et 15 h 45, à moins d'avoir une raison pertinente et d'en avoir averti le coordonnateur ou la coordonnatrice de secteur le matin même.

Pour quitter avec votre enfant, une personne doit être autorisée à venir le chercher.

Pour qu'une personne quitte avec un enfant, il faut absolument que celle-ci se trouve dans la liste des personnes autorisées. Vous pouvez indiquer les personnes autorisées dans le formulaire « Camp de jour NEO » dans votre compte Amilia.

Si vous arrivez après 16 h 10 et que votre enfant n'est pas inscrit à la halte-NEO, celui-ci sera avec un coordonnateur identifié jusqu'à 16 h 25. Après 16 h 25, votre enfant se joindra à un groupe de la halte-NEO. Vous devrez alors passer à la table de présence pour récupérer votre enfant. Veuillez noter que cette période vous sera facturée directement dans votre compte Amilia. Les frais sont de 20 \$ et votre enfant sera inscrit pour le service de garde du soir pour le reste de la semaine.

Pour la fin du service de garde, soit passé 17 h 30, le retard est pénalisé par un frais de 10 \$ et 10 \$ additionnel par tranche de 15 minutes jusqu'à votre arrivée. Pour tous les enfants qui quittent seuls (quittant seul, avec la fratrie ou d'autres jeunes du camp), le formulaire d'autorisation de départ (disponible sur notre site internet :

[https://www.patrolevis.com/\\_files/ugd/870b12\\_08fd3be629cd47df87dd35df85886e36.pdf](https://www.patrolevis.com/_files/ugd/870b12_08fd3be629cd47df87dd35df85886e36.pdf)) doit être rempli avant le début de la fréquentation au camp et envoyé au [campneo@patrolevis.org](mailto:campneo@patrolevis.org). Les enfants ayant l'autorisation de quitter seuls quitteront le camp à 15 h 45.

Nous vous demandons de faire preuve de patience et d'indulgence lors des premières journées et semaines de camp lorsque vous venez chercher votre enfant

### Procédure en cas de retard ou d'absence



En cas de retard (arrivée après 9 h 15), lors de l'arrivée de votre enfant sur le site, vous devez vous présenter à l'accueil. La personne à l'accueil appellera un ou une responsable pour venir chercher votre enfant. Il est interdit de vous déplacer sur le site ou d'aller vous-même porter votre enfant dans son groupe.

Il n'est pas nécessaire de signaler l'absence de votre enfant. Si votre enfant n'est pas présent le matin, nous considérons qu'il est absent pour la journée.

### Sécurité en voiture près des sites



Pendant toute la durée du camp de jour, nous vous invitons à faire preuve de vigilance et de prudence lors de vos déplacements en voiture à proximité des sites et dans les stationnements. Voici quelques consignes à appliquer afin d'assurer la sécurité de toutes et de tous :

- Réduisez votre vitesse ;
- Ne dépassez jamais un autre véhicule ;
- Lorsque vous devez reculer, regardez aux alentours de votre véhicule et pas seulement dans vos rétroviseurs ;
- Restez à distance des cyclistes et des piétons ;
- Respectez les indications des responsables présent.e.s dans les stationnements ;
- Respectez le sens de la circulation.



# Organisation et planification

## Journée type

7 h 15 à 8 h 45 : Halte-NEO du matin  
8 h 45 à 9 h : ACCUEIL de votre enfant avec son moniteur ou sa monitrice de groupe  
9 h à 9 h 30 : Rassemblement/animation  
9 h 30 à 11 h 30 : Transition (toilettes, déplacements) et animation d'activités variées par l'animateur ou l'animatrice de groupe  
11 h 30 à 12 h 30 : Dîner  
12 h 30 à 13 h : Rassemblement  
13 h à 15 h 45 : Transition (toilettes, déplacement) et animation d'activités variées par l'animateur ou l'animatrice de groupe  
15 h 45 à 16 h 15 : DÉPART des enfants (vous référer à la procédure de départ)  
16 h 15 à 17 h 30 : Halte-NEO du soir

\*Deux collations seront prises en groupe au cours de la journée : une au cours de la période d'animation du matin et une au cours de la période d'animation de l'après-midi.

## Activités

Différentes activités sont animées pendant les périodes d'animation :

- Jeux de groupe et individuels
- Activités physiques
- Activités culturelles
- Activités calmes (que nous appelons les moments zen)
- Piscine
- Jeux d'eau
- Activités spéciales
- Et autres !



### Journée en temps de pluie



Lorsque la pluie est légère, il est fort probable que les groupes poursuivent leurs activités à l'extérieur. Si la pluie est froide, abondante ou qu'il y a des orages, les groupes réaliseront leurs activités à l'intérieur. Veuillez noter que nous allons au centre culturel Pierre-Létoile pour la piscine. Considérant que c'est une piscine intérieure, nous irons quand même avec ou sans pluie. **En tout temps, votre enfant doit avoir des vêtements adaptés à la température.**

### Thématique de l'été et activités culturelles

Il y aura une thématique cette année qui vous sera dévoilée lors du mois de juin. Aussi, nous organisons une activité spéciale lors de laquelle les enfants sont invités à se costumer chaque vendredi après-midi. Le thème des vendredis spéciaux est annoncé une semaine avant dans l'infolettre.

### Infolettre

Une infolettre sera envoyée chaque jeudi ou vendredi de chaque semaine du camp pour vous transmettre les informations importantes. Il est donc important d'y prêter attention.

## Piscine

Chaque groupe aura une ou deux périodes de piscine par semaine. Les piscines fréquentées sont la piscine du parc d'Aubigny et la piscine intérieure Pierre-Létourneau. Sachez qu'il est possible que votre enfant fréquente la piscine extérieure même s'il pleut (pluie légère).

Si la pluie est abondante ou qu'il y a des orages, la période de baignade sera toutefois annulée.

Dans le but d'assurer la sécurité de tous les enfants lors des périodes de baignade, le camp de jour NEO adhère au Programme À l'eau de la Ville de Lévis. Ce programme a pour objectif d'identifier les enfants qui possèdent les habiletés aquatiques nécessaires pour participer à une période de baignade dans un lieu public avec ou sans le port du vêtement de flottaison individuel (VFI).

Ce programme fait en sorte que lors des périodes de baignade :

### **Groupes Frimousses et Puces (6 ans et moins) :**

Tous les enfants des groupes Frimousses et Puces de 6 ans et moins portent une veste de flottaison individuelle (VFI) et sont identifiés par un bracelet de couleur rouge. Aucune dérogation n'est possible.

### **Groupes Puces (7 ans) et Moustiques :**

Lors de l'inscription de votre enfant, vous avez indiqué son niveau d'aisance en nage dans le formulaire.

- Si vous avez indiqué que votre enfant ne sait pas nager, qu'il a besoin d'un accessoire de flottaison ou qu'il ne peut nager qu'en partie peu profonde, votre enfant devra porter une veste de flottaison individuelle (VFI) lors des périodes de baignade.
- Si vous avez indiqué que votre enfant sait nager de façon autonome, il devra passer un test d'évaluation de ses habiletés aquatiques lors de sa première période de baignade. Ce test est réalisé par des sauveteurs certifiés. Si votre enfant échoue à ce test, il devra porter une veste de flottaison individuelle (VFI) et sera identifié d'un bracelet rouge. Si votre enfant réussit ce test, il ne devra pas porter de veste de flottaison individuelle (VFI) et sera identifié d'un bracelet vert.



### Groupes Minis et Ados :

Lors de l'inscription de votre enfant, vous avez indiqué son niveau d'aisance en nage. Cette question vous sera posée à nouveau par l'animateur ou l'animatrice lors de son appel avant le début du camp.

- Si vous avez indiqué que votre enfant ne sait pas nager, qu'il a besoin d'un accessoire de flottaison ou qu'il ne peut nager qu'en partie peu profonde, votre enfant devra porter une veste de flottaison individuelle (VFI) lors des périodes de baignade.
- Si vous avez indiqué que votre enfant sait nager de façon autonome, il ne devra pas porter de veste de flottaison individuelle (VFI) et sera identifié d'un bracelet vert. Cependant, si un animateur, animatrice ou un sauveteur ou sauveteuse constate que votre enfant éprouve des difficultés de nage pendant les périodes de baignade, les sauveteurs et sauveteuses pourraient imposer le port de la veste ou faire passer un test d'évaluation des habiletés aquatiques. Si votre enfant échoue au test, il devra porter une veste de flottaison individuelle (VFI) et sera identifié d'un bracelet rouge. La décision du port du VFI est définitive pour toute la durée du camp de jour. Il n'est pas possible qu'un enfant repasse le test.

Des vestes de flottaison individuelles (VFI) en quantité suffisante sont fournies par la Ville de Lévis.



Les objets de flottaison comme des flotteurs ou des ballons flottants sont interdits. Seules les vestes de sauvetage sont permises. Votre enfant peut apporter sa propre veste de flottaison individuelle (VFI), mais cela est déconseillé puisque cet objet peut être lourd lorsque mouillé et encombrant pour un enfant qui a déjà beaucoup de choses à transporter lors de ses déplacements (chapeau/casquette, bouteille d'eau, boîte à lunch, sac à dos, etc.). Les bracelets de couleur sont prêtés par le camp à chaque période de baignade.

## Médication

Si votre enfant doit prendre une médication, **QU'ELLE SOIT PRESCRITE OU NON** (médicament vendu en vente libre, par exemple Tyléno!, Benadryl, Advil) pendant les heures de camp, vous devez remplir une décharge de médication (disponible sur le site internet).

Aucun enfant ne peut garder dans son sac des médicaments, peu importe le type. Cette décharge sera valide pour la durée indiquée (pour tout l'été ou aux dates indiquées dans la décharge).

La décharge de médication remplie devra être envoyée par courriel au coordonnateur ou à la coordonnatrice de secteur de votre enfant.

Vous devez remettre la médication dans un sac en plastique identifié au nom de l'enfant au coordonnateur ou la coordonnatrice de site. S'il s'agit d'une médication qui doit être prise tous les jours, nous vous invitons à nous remettre la quantité suffisante pour toute la durée de fréquentation de votre enfant. La médication sera administrée par une personne responsable aux moments indiqués sur la décharge. Les médicaments seront conservés dans un endroit sécuritaire et l'excédent sera remis à l'enfant lors de sa dernière journée de présence. Nous vous recommandons fortement de faire faire un pilulier par votre pharmacie avec la bonne posologie. Cette façon de faire facilite grandement le travail de la personne responsable et permet d'assurer leur conservation.

## Infirmierie

Nous offrons un service d'infirmierie pour assurer le bien-être de vos enfants. Nous aurons à disposition l'équipement nécessaire pour soigner les petits bobos de vos enfants. Aucun médicament ne peut être donné aux enfants pour mal de tête, piqûre, enflure, démangeaison, mal de ventre, nausée, etc. Dans le cas d'une blessure grave (p.ex. choc à la tête, fracture), nous vous contacterons pour que vous veniez chercher votre enfant afin de vous rendre à l'hôpital. Si la gravité de la situation l'impose, nous aurons recours au transport ambulancier et les frais de celui-ci seront assumés par le parent.



## Crème solaire

Il est important que vous montriez à votre enfant à mettre de la crème solaire avant le début du camp. Cette recommandation est particulièrement importante pour les enfants qui utilisent de la crème solaire en aérosol. Sachez que le personnel du camp n'est pas autorisé à mettre de la crème solaire aux enfants (à l'exception des moniteurs et des monitrices d'intégration qui accompagnent des enfants rencontrant des difficultés motrices suite à la demande du parent).



Chaque enfant doit avoir sa propre bouteille de crème solaire identifiée, et ce, même s'il a un frère ou une sœur qui fréquente le même site. Les enfants ne peuvent pas se prêter de la crème solaire entre eux. Tous les jours, votre enfant aura au moins trois moments pour mettre de la crème solaire (avant le départ en activité le matin, après le dîner et en milieu d'après-midi). Sachez que l'animateur ou l'animatrice de votre enfant ne peut pas le forcer à appliquer de la crème solaire. Nous vous encourageons donc à sensibiliser votre enfant à l'importance de mettre de la crème solaire.

Si votre enfant est peu habile pour mettre de la crème solaire ou qu'il a tendance à refuser d'en mettre, il est conseillé que vous appliquiez une couche le matin avant son arrivée au camp.



## Relevé 24

Un reçu vous sera envoyé par courriel en février 2026 (relevé 24). Il sera utile pour votre déclaration d'impôt. N'oubliez pas d'indiquer le numéro d'assurance sociale et de vérifier vos coordonnées dans Amilia pour recevoir ce reçu. Pour toute question concernant le relevé 24, veuillez écrire à [compta@patrolevis.org](mailto:compta@patrolevis.org).

